

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES
Direction Hygiène Sécurité et
Santé Environnementale
Service Communal d'Hygiène et Santé

SCI INTERNON
Base Logistique Provilog
Monsieur Stéphane NONDEDEO
14, rue Lavoisier

11 100 NARBONNE

Narbonne, le 14 décembre 2021

Objet : ICPE- Avis sur les conditions de remise en état du site après cessation d'activité

Réf : ICPE GC/CD/LJ 01-2021
Affaire suivie par : L. JULLY
Technicien Sécurité
Email : L.jully@mairie-narbonne.fr tél : 04 68 90 30 85

Cher Monsieur,

Tout d'abord, la ville a reçu vos deux derniers courriers datés du 13 août 2021 seulement le 26 novembre 2021.

La Ville émet un avis favorable sur les dispositions décrites dans votre courrier précité. Cet avis ne se substitue pas aux mesures prescrites par l'Etat lors de la délivrance de l'Arrêté Préfectoral.

Ensuite, la Déclaration Préalable concernant l'enseigne situé « Base Logistique PROVILOG » a été signée.

J'espère que vous saurez répondre favorablement à un aménagement de qualité.

Je vous assure, cher Monsieur, de mes salutations distinguées.



Maître Didier MOULY
Maire de NARBONNE
Président du Grand Narbonne